



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 24 MAI 2023

DELIBERATION N° 14/24052023

**OBJET : REALISATION D'ESPACES DE STREET WORKOUT – PLAN DE FINANCEMENT
PREVISIONNEL**

Nombre des conseillers en exercice	38
Présents	22
Procurations	10
Votants	32
Abstentions	00

NOTA : Le Maire certifie que la liste des délibérations examinées lors de cette séance a été affichée en Mairie et sur le site internet de la Ville le :

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi vingt-quatre mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la SALLE DU FOIRAIL à PITON SAINT-LEU, sous la présidence de Monsieur Bruno DOMEN (Maire) et celle de Madame Nadège BERNON (2^{ème} Adjointe) pour les affaires N° 03/24052023, 04/24052023 et 05/24052023.

Etaient présents : M.DOMEN Bruno (Maire), Mme BERNON Nadège (2^{ème} Adjointe), Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), M. LUCAS Philippe (4^{ème} Adjoint), M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme ANAMALE Marie Claude (9^{ème} Adjointe), M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme ALEXANDRE Marie, Mme PERMALNAICK Armande, Mme HAMILCARO Annick, M. ZETTOR Josian, M. LEAR Elie, M. LAURET Bruno, M. FELICITE Roland, Mme VEMINARDI Mylène, M. LEE-AH-NAYE Wei-Ming, Mme ZITTE Nicolette, M. EUZET Jean-Paul, M. VIRAMA Stéphane, Mme LENCLUME Marjorie, M. RENE David, Conseillers municipaux.

Etaient représentés : M. GUINET Pierre Henri (1^{er} Adjoint), *procuration* à M. DOMEN Bruno (Maire), Mme PLANESSE Nadine (5^{ème} Adjointe), *procuration* à Mme DALLY Brigitte (3^{ème} Adjointe), Mme FERARD Sylvie (Conseillère), *procuration* à M. AUBIN Jimmy (8^{ème} Adjoint), Mme DOMPY Brigitte (Conseillère), *procuration* à M. FELICITE Roland (Conseiller), M. ELLIN Fabrice (Conseiller), *procuration* à M. BADAT Rahfick (6^{ème} Adjoint), Mme SORET Pascaline (Conseillère), *procuration* à M. MAILLOT Bertrand (10^{ème} Adjoint), Mme BARBIN Suzelle (Conseillère), *procuration* à Mme ZITTE Nicolette (Conseillère), Mme SINAPAYEL Marie Josée (Conseillère), *procuration* à Mme LENCLUME Marjorie (Conseillère), Mme VION Marie Claire (Conseillère), *procuration* à M. ZETTOR Josian (Conseiller), M. HODGI Claudio (Conseiller), *procuration* à Mme HAMILCARO M. Annick (Conseillère).

Absents : Mme BELIN Gisèle (7^{ème} Adjointe), Mme SILOTIA Jacqueline (Conseillère), M. CODARBOX Jacky, M. ABAR Dominique (Conseiller), M. MULQUIN Christophe (Conseiller), M. MARIVAN Serge (Conseiller).

Il a été procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Madame DALLY Brigitte, 3^{ème} adjointe a été désignée à l'unanimité des suffrages exprimés pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Conseil Municipal étant en nombre suffisant pour délibérer valablement, le Président a déclaré la séance ouverte à dix-sept heures et vingt-trois minutes.

Départ de Monsieur CODARBOX Jacky (Conseiller) avant l'examen de l'affaire.
Retour de Monsieur VIRAMA Stéphane (Conseiller) pour l'examen de l'affaire.

AFFAIRE N° 14/24052023

REALISATION D'ESPACES DE STREET WORKOUT – PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Direction Education et Cadre de Vie / Sport

Le Maire expose :

L'Etat a mis en œuvre un programme de financement pour la réalisation ou la requalification d'équipements sportifs de proximité. Celui-ci s'inscrit dans la démarche entreprise pour soutenir et développer la pratique sportive à l'approche des Jeux Olympiques 2024 qui se dérouleront en France.

Le plan « 5000 équipements » a notamment pour objectif la création de 1 000 dojos solidaires, 1 000 plateaux multisports, 500 skate-parks, 500 terrains de tennis padel.

Dans le cadre des orientations en matière sportive, la commune souhaite créer un espace de street workout sur les quartiers du Plate et de la Chaloupe. Pour l'accompagner dans ce projet, elle sollicite la DRAJES au titre des financements éligibles du « Plan 5000 équipements ».

Le coût estimatif de réalisation des espaces de street workout est de 88 000 euros HT.

Il vous est proposé de solliciter une participation financière de la DRAJES à hauteur de 66 000 euros selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Réalisation d'espaces de street workout					
Désignation	Coût HT	Participation de la DRAJES		Participation commune	
Stade de la Chaloupe	44 000 €	33 000 €	75 %	11 000 €	25 %
Stade du Plate	44 000 €	33 000 €	75 %	11 000 €	25 %
Total	88 000 €	66 000 €	75 %	22 000 €	25 %

Ceci exposé, il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus ;
- De valider la participation financière de la commune à hauteur de 22 000.00 € HT à laquelle se rajoutera la TVA ;
- D'autoriser le Maire à solliciter le concours financier de la DRAJES pour le montant détaillé ci-dessus ;
- D'autoriser le Maire ou l'élu(e) délégué (e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil est invité à en délibérer.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- Approuve le plan de financement prévisionnel de l'opération tel que présenté ci-dessus ;

- Valide la participation financière de la commune à hauteur de 22 000.00 € HT à laquelle se rajoutera la TVA ;
- Autorise le Maire à solliciter le concours financier de la DRAJES pour le montant détaillé ci-dessus ;
- Autorise le Maire ou l'élu(e) délégué (e) à signer tout acte ou document se rapportant à cette affaire.

Pour extrait certifié conforme,

Saint-Leu, le

Le Président de séance,

02 JUIN 2023



Bruno DOMEN